

HASTIERE

Déclaration de politique communale

2019-2024

Pour l'actuelle majorité, renforcée au lendemain des dernières élections, la priorité sera de poursuivre l'embellissement de notre commune et de rencontrer les besoins et les souhaits de la population hastiéroise. Il s'agira, tout en gardant des finances saines, de mettre l'accent sur la qualité de vie, la cohésion sociale, l'environnement et le développement durable. Bien intégrés depuis longtemps dans la vie associative locale, nous continuerons à privilégier la proximité et le contact pour faire face aux difficultés et contribuer au développement harmonieux de la commune dans tous ses aspects et sa diversité. Nous devons aussi prendre en compte les évolutions inévitables puisque la société change à une vitesse vertigineuse.

Hastièrre doit continuer de progresser. Notre volonté pour y parvenir est de conjuguer l'imagination, la rigueur et l'expérience avec dévouement et humilité mais surtout avec respect et enthousiasme.

Les premières actions du début de cette législature seront de mettre en œuvre plusieurs projets qui sont en bonne voie de finalisation :

- La **construction de la maison hastiéroise** sur le site de l'ancien foyer culturel. Il s'agira d'un complexe dédié à la culture mais aussi au monde associatif et à la citoyenneté.
- La **construction d'une salle de village à Hermeton et à Blaimont**, les deux sections de l'entité qui ne disposent pas de ce type d'infrastructures.
- Des **améliorations significatives** dans les **locaux scolaires de Agimont, Hermeton et Heer**.
- En fonction des décisions et des aides de la Région wallonne, les investissements nécessaires dans les **zones d'habitat permanent** qui seraient intégrés dans le nouveau décret « **habitat vert** ». Cela concerne notamment, les voiries et les réseaux de distribution d'eau et d'électricité.
- La **réfection de la chaussée de Givet** entre l'avenue Stinglhamber et la rue de la Thylère.
- Diverses **réfections de voirie (Ma Campagne à Maurenne, Vieille route de Givet, ...)**
- **Aménagement du rez-de-chaussée** et de l'accueil de la **maison communale**.

A la suite de subvention octroyées au d'accords obtenus à d'autres niveaux de pouvoir, plusieurs chantiers débuteront prochainement :

- L'aménagement du **RAVeL entre Dinant et Waulsort**
- La mise en valeur des **bords de Meuse** aux abords du **pont de Hastière** et dans la **traversée de Waulsort**
- Une première phase de **remplacement de l'éclairage public** éneergivore par la technologie LED.
- Après Agimont, l'**enfouissement des bulles à verre** au niveau de Tahaut.

Durant les années à venir, nous seront très attentifs à saisir toute opportunité permettant d'obtenir des sources de financement qui correspondent à nos besoins. Il s'agit entre autres d'analyser les appels à projets mais aussi de susciter des collaborations avec les partenaires extérieurs tels que la Province de Namur, la SPW, le SPGE, le DNF, les voies hydrauliques, ...

Dans ce contexte, nous mettrons tout en œuvre pour obtenir :

- La **réfection des voiries régionales**
- L'**épuration de Inzemont, Maurenne et Waulsort**

Venons-en à ce qui devra caractériser notre « ADN » dans les prochaines années.

I. Citoyenneté – Gouvernance – Démocratie

Un **nouveau PCDR** (programme communal de développement rural) verra le jour. Une large consultation de la population aura lieu dans chacun des villages et sur toutes les thématiques qui caractérisent le cadre de vie afin de définir et de prioriser les projets souhaités par les habitants. Avec le PCDR, les citoyens peuvent s'investir, participer et orienter les budgets.

- Soutien aux **conseils consultatifs** (des aînés, des enfants)
- Mise en place d'un **conseil des jeunes**
- Mise en place du **wifi gratuit** dans les zones pertinentes de la commune
- Elaboration d'un **plan stratégique transversal** (PST) qui définira les axes stratégiques et les déclinera en objectifs opérationnels qui sont priorités.
- Poursuivre la publication d'une **revue trimestrielle** d'informations et renforcer la communication via internet et les réseaux sociaux.

- Obtenir une **couverture internet** correcte sur tout le territoire
- Mettre en évidence les **femmes remarquables** du passé d'Hastière en donnant leur nom à des rues. Seul une rue sur toute la commune porte actuellement le nom d'une femme.
- Placer le **drapeau européen**, en plus du drapeau belge, sur la Maison communale et sur les monuments de la commune, en accord avec les Associations patriotiques.
- Placer des drapeaux, dont le drapeau européen, sur le pont et au niveau du char de Hermeton, afin de renforcer le caractère mémoriel du lieu. Tous les monuments seront également ornés.

II. Service public

L'accueil de citoyens et la prise en compte de sa requête constitue une priorité que ce soit par courrier, mail, téléphone ou au bureau avec professionnalisme et confidentialité.

- Développement des dossiers numériques en ligne
- Renforcer le droit et la facilité d'accès à l'information en utilisant l'ensemble des moyens de communication
- Mise en place d'une gestion exemplaire et éco-sociale de l'administration avec de bonnes pratiques éco-responsables
- Pour le personnel communal, développer des programmes de formations spécifiques.

III. Tourisme

Le tourisme est un vecteur important de développement économique pour notre commune avec un important parc d'hébergement, un réseau de promenade et de nombreuses attractions et manifestations.

La concurrence est rude dans le secteur et il nous faut encourager l'excellence, celle qui mobilise le public à venir chez nous.

Nous veillons à appuyer les initiatives dont le rayonnement permet de faire connaître nos richesses et donne à l'extérieur comme à l'intérieur, l'image d'une commune qui accueille, qui s'anime, qui avance.

- Soutien aux attractions et initiatives d'accueil

- Entretien et développement des promenades subsidiées
- Aménagement à des endroits appropriés d'**espaces mobil-homes**
- Développer des synergies tourisme-culture-patrimoine
- Structurer avec le monde associatif et l'office du tourisme de nouvelles actions :
 - **Festival des arts de rue**
 - **Carnaval d'été**
 - Marchés artisanaux
 - **Concours de façades fleuries**
- Mettre tout en œuvre pour redynamiser le marché hebdomadaire
- Utiliser les techniques modernes de promotion et développer une application smartphone
- Valoriser nos produits locaux et **créer une confrérie**
- Structurer et inviter l'**apprentissage** de l'**anglais** et du **néerlandais**
- Multiplier les lieux de convivialité sur les RAVEL et autres endroits publics.
- Étudier avec un privé la possibilité d'exploiter la ligne de train désaffectée Dinant-Givet avec des **draisines**
- Restaurer le **bassin d'Inzemont**
- Lancer une procédure de reconnaissance au titre de « **Plus beau village de Wallonie** » pour Waulsort. Examiner si d'autres villages sont éligibles
- Mettre en place un **jumelage** avec une ville flamande afin de créer des échanges culturels et scolaires, afin de permettre aux enfants de nos écoles de mettre en pratique leur apprentissage du néerlandais mais aussi, pour nous tous, de renforcer notre sentiment d'identification et d'attachement à la Belgique. Ce jumelage nous permettrait en sus de renforcer notre attractivité touristique de la commune auprès des touristes flamands, qui sont les plus nombreux à visiter nos régions.

IV. Environnement – Déchets – Propreté publique

Un espace public propre et agréable est un facteur important pour que les habitants et les visiteurs se sentent bien dans notre commune.

C'est l'affaire de tous mais nous devons jouer notre rôle pour sensibiliser, nettoyer et sanctionner ceux qui dégradent l'espace public.

- Renforcer les **campagnes de prévention** et de réduction des déchets via les écoles et les associations en synergie avec le Bureau économique de la Province
- Suite à une première expérience positive, généraliser progressivement l'**enfouissement des bulles à verre**
- Généraliser et imposer l'**utilisation de gobelets réutilisables** lors des diverses manifestations
- Investir dans des dispositifs placés dans des lieux sensibles pour prendre en flagrant délit des **responsables de nuisances (caméras)**
- Créer des **canisites (toilettes pour chiens)** en nombre suffisant et renforcer la lutte contre les déjections canines
- Etablir la liste des lieux et des périodes qui nécessitent une action prioritaire
- Entrer dans le projet de reprise des **canettes** à 5 centimes.
- Installer un **panneau interactif** dans un espace visible de la commune qui renseigne sur toutes activités de la commune, en quatre langues (français, néerlandais, allemand et anglais).

V. Logement

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et de renforcer.

Nous poursuivons nos efforts dans ce sens au travers des actions suivantes :

- Création de nouveaux logements en partenariat avec la SLSP « La Dinantaise », l'agence immobilière sociale (AIS) et les fonds du logement de Wallonie
- Information des propriétaires sur les possibilités de mise à disposition d'immeubles à l'AIS
- Information aux citoyens sur la possibilité d'aide concernant les cautions locatives
- **Information aux citoyens** sur les possibilités d'aides financières régionales pour la restauration/réhabilitation d'immeubles (**isolation et économies d'énergie**)
- Recherche d'offre en matière de logements sociaux acquisitifs
- Soutien des familles pour l'accès au crédit
- Mise en place avec les services de la Région wallonne d'un **permis de location** pour garantir la qualité de l'habitat
- Activer toutes les procédures et notamment celles prévues dans le décret « **Habitat Vert** » pour moderniser les **zones dites d'habitat permanent**

- Soutenir les citoyens pour réaliser des **études énergétiques** visant à l'amélioration de l'isolation des logements pour en réduire les consommations
- Taxation dissuasive des biens laissés à l'abandon
- Développer une stratégie systématique de lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements. La commune amplifiera son action visant à identifier les logements insalubres et surpeuplés, par une coordination forte entre les services de police, de la population, de l'urbanisme et du CPAS
- Mettre à disposition des **logements d'urgence** et **de transit** permettant de répondre rapidement à des situations d'urgence sociale en matière de logements (sans-abris, victime de violences conjugales, calamités, etc.) et ce, en collaboration avec le CPAS

VI. Energie et climat

Les questions liées au climat et à la réduction des consommations énergétiques sont des enjeux d'avenir. C'est pourquoi, au cours de cette nouvelle législature, nous veillerons à :

- Encourager l'**audit thermique/énergétique des logements**
- Soutenir et participer aux projets valorisant les **énergies renouvelables** pour réduire les coûts énergétiques des bâtiments publics et privés
- Systématiser la **technologie LED**
- Étudier des outils collectifs de **production d'énergie renouvelable** (photovoltaïque, solaire, biomasse, cogénération, ...)
- Favoriser les **achats groupés** à l'échelle communale ou supra communale par le biais du CPAS ou d'autres acteurs et les rendre accessibles à tous
- Mettre en œuvre les recommandations du BEP dans le cadre du **programme POLLEC** dans lequel la Commune s'est inscrite

VII. Aînés

Nous veillerons à soutenir et à renforcer des initiatives visant au bien-être des aînés qui représentent une partie importante de notre population :

- Soutien au Conseil consultatif des aînés
- Organisation de séances d'information

- Sondage sur les attentes et les besoins des seniors
- Accès aux nouvelles technologies de communication et d'information
- **Mise en place d'un plan canicule** pour les périodes de fortes chaleurs
- Lutte contre l'isolement en soutenant des projets d'**échanges citoyens** et de projets **intergénérationnels**
- Organisation d'un soutien affectif (Alzheimer)
- Développer les services de mobilité
- Avec les partenaires concernés, **créer une maison médicale** pour répondre à la pénurie de médecin
- **Étudier** la faisabilité de mettre en place une véritable **maison de repos** et de soins en analysant les partenariats possibles avec le secteur privé et les communes voisines
- Soutien aux associations patriotiques
- Sensibilisation au devoir de mémoire

VIII. Enseignement

- Maintenir, rénover et moderniser les implantations scolaires
- Promouvoir l'**apprentissage du néerlandais/anglais** au-delà du cursus scolaire
- Envisager une **structure d'enseignement différencié**
- Garantir la propreté et la sécurité aux abords des écoles
- Tendre progressivement vers la **gratuité des repas de midi** en garantissant une alimentation de qualité
- Dynamiser le Conseil de participation, lieu d'échanges et de rencontres entre parents, direction, enseignants et mandataires
- Développer l'outil informatique
- Organiser des journées pédagogiques axées sur l'histoire, le respect et la tolérance

IX. Action Sociale

Au niveau local, cette action est menée par le CPAS et le plan de cohésion sociale (PCS). Avec ces deux partenaires, nous ferons évoluer l'image du CPAS, par une meilleure information des différentes missions qui lui incombent, afin de le rendre plus accessible.

- Actions de **prévention et d'accompagnement**

- Formations et mise au travail
- Etude d'un nouveau service de repas à domicile

Le PCS continuera d'être le partenaire incontournable dans le domaine de l'emploi, de la santé et de la mobilité mais aussi avec le monde associatif pour renforcer les liens sociaux.

- **Favoriser les lieux de rencontre**, d'échanges intergénérationnels ou autres pour une meilleure intégration de chacun dans notre communauté
- Rechercher des nouveaux partenaires pour **mettre en place des nouvelles actions** dans ses quatre axes d'action
- Développer une **fonction d'écrivain public**

X. Culture

Ce sont l'ouverture au monde, la liberté d'expression et aussi un épanouissement personnel qui favorisent les liens sociaux et le développement d'une identité tant individuelle que collective.

- En partenariat avec le centre culturel et le monde associatif, nous favoriserons l'**accès à la culture** et plus particulièrement à la maison hastiéroise pour que chacun y trouve sa place et reconnaisse ce lieu comme un endroit de création et d'échanges
- **Mise en valeur de notre patrimoine touristique, culturel**
- **Soutenir les actions citoyennes** dans les domaines culturels mais aussi environnementaux
- Soutenir nos artistes et artisans locaux
- **Aide aux associations** dans l'organisation de leurs différentes manifestations

XI. Enfants

- **Améliorer l'accueil** des enfants de 0 à 3 ans
- Faire évoluer l'accueil extrascolaire en fonction des besoins de notre population
- Pérenniser le **service aide aux devoirs**
- Proposer des **activités de qualité et variées** pendant les vacances scolaires avec différents partenaires

- Formation continue pour notre personnel d'encadrement
- Réinstaurer les « **journées place aux enfants** » en faisant participer toutes les entreprises, associations et commerces communaux. Organisés sur plusieurs jours, ces ateliers seront mis en place pendant les vacances scolaires et offriront aux enfants des temps de découvertes : familiarisation avec de nouveaux sports, découverte de la nature, développement d'une conscience bio... ; une occasion d'impliquer également leurs parents.

XII. Jeunes

- Recherche de différents partenaires professionnels pour accompagner nos jeunes dans la **mise en place d'un conseil des jeunes**
- Mise à disposition d'**infrastructures sportives de qualité**
- **Soutien à nos clubs sportifs** (subsidés, logistiques, ...)
- Création d'espaces de rencontre à Waulsort et Blaimont
- Sensibilisation à l'international

XIII. Finances

Comme par le passé, nous essayerons de maintenir la fiscalité de notre commune dans une moyenne provinciale tout en proposant un service de qualité à la population.

Nous continuerons de rechercher des appels à projet innovants et d'investir tant dans nos voiries que dans nos bâtiments sans augmenter l'endettement de la commune.

XIV. Sécurité

- Agir pour la sécurité routière
 - Traiter les problèmes de vitesse inadaptée et aménager les voiries en tenant compte de tous les usagers
 - Installer plusieurs **radars préventifs** et collaborer avec la zone de police pour les **radars répressifs**

- Organiser des campagnes de prévention
- Réaliser des **aménagement sécurisés** pour la mobilité douce (trottoirs, pistes cyclables, ...)
- Pour le cadre de vie :
 - Solliciter une présence plus importante sur le terrain des agents de quartier
 - Mener une politique de **prévention** et de **sensibilisation**
 - Structurer le partenariat local de prévention (PLP)
 - Assurer un suivi des infractions (amendes administratives)

XV. Agriculture – Forêt

- Organiser des concentrations entre les agriculteurs, les forestiers, les chasseurs et les citoyens quant à la gestion des sentiers et promenade
- **Entretien des chemins** forestiers et agricoles
- Dynamiser la commission consultative agricole
- Soutenir les exploitants agricoles en favorisant une **agriculture raisonnée** et accompagner toute démarche visant à la **valorisation de produits dans les circuits courts**

XVI. Biodiversité

- Poursuivre l'application du **plan Maya** en ayant recours à des espèces mellifères
- Généraliser la **végétalisation des cimetières**
- Encourager et soutenir la création de potagers partagés
- Appliquer le « **zéro pesticides** »
- Mettre à disposition d'un maraîcher bio par voie de convention un terrain communal. En échange de cette **valorisation** du terrain, l'exploitant serait tenu de vendre ses produits lors des marchés hebdomadaires d'Hastière.

XVII. Emploi

Malgré une diminution progressive, le taux de sans-emploi reste, malheureusement, trop important.

Tout devra être envisager pour remédier à cette situation :

- Développer les missions du guichet de l'emploi en termes de **formation, de cours de langues, de remise à niveau, d'accompagnement et de mise en réseau** des acteurs et des partenaires
- Mener une politique forte de mise au travail en collaboration avec le CPAS
- Organiser chaque année un **salon de l'emploi**
- Examiner avec le CPAS la mise en place d'une entreprise de titres-services
- Soutenir l'économie sociale créatrice d'emploi et le secteur non marchand dans les domaines d'aide aux personnes, de soins à domicile, de transport social, ...
- Equiper le territoire en fibre optique pour favoriser le télétravail et l'utilisation des NTIC
- Publier un guide reprenant l'ensemble des indépendants, artisans, commerçants de la commune
- Soutenir les initiatives de diversification touristique

XVIII. Conclusion

Cette déclaration de politique communale intègre les préoccupations des citoyennes et citoyens. Elle se caractérise par une culture d'objectifs plutôt que de moyens et se veut ambitieuse tout en sachant qu'un programme n'est réalisable que dans la mesure des moyens financiers et dans les limites du budget de la commune et des familles.

Le futur plan stratégique transversal développera les axes stratégiques pour les prochaines années avec objectifs opérationnels et des audits de pilotage.

Il faut maintenant concrétiser en toute transparence en nous l'espérons, tout ensemble.